



# LETTRE DE BRICE RABASTE

## Maire de Chelles

NOVEMBRE 2016 - N°5

La « Lettre du Maire », un outil privilégié à la disposition des Chellois pour être informé régulièrement de l'avancement des réalisations de l'équipe municipale.



## SUITE DE NOTRE PLAN POUR SÉCURISER NOS ÉCOLES



*Chère Madame, Cher Monsieur, Chers parents,*

Ainsi que je vous l'annonçais il y a quelques semaines, nous avons décidé de déployer un plan de sécurisation de nos écoles afin que chaque élève Chellois poursuive sa scolarité dans les meilleures conditions. Je tiens donc à vous informer de la mise en œuvre de nos décisions.

Vous le savez, dans le contexte actuel, la sécurité de nos enfants constitue une priorité qui relève d'une nécessité absolue. Malgré notre situation financière encore fragile, nous avons décidé de redoubler d'efforts pour financer ce plan de sécurisation. Alors que l'Etat continue de se désengager et néglige les enjeux liés à notre sécurité, notre responsabilité est de tout mettre en œuvre pour limiter l'impact du manque de moyens que nous subissons. Sachez que mon équipe et les services municipaux se mobilisent sans relâche dans cette tâche.

**« Dans le contexte actuel, la sécurité de nos enfants constitue une priorité qui relève d'une nécessité absolue »**

Le diagnostic réalisé par les Polices municipale et nationale avec le concours des directeurs d'écoles et de crèches nous a permis de définir les travaux de sécurisation à mettre en œuvre dans chacune des structures qui accueillent nos enfants. Ces derniers débute-ront d'ici quelques semaines. Ainsi, l'installation de barrières anti voitures-béliers, le rehaus-sage des clôtures, l'installation de visiophones et la poursuite du déploiement du réseau de vidéo-protection viendront ren-forcer les dispositifs déjà mis en place dans le cadre du plan Vigipirate. Par mesure de sé-curité ces travaux se déroule-ront exclusivement pendant les périodes de va-cances scolaires. Pour autant, j'ai jugé que les aménagements prévus ne sont pas suffisants au regard de la situation. C'est la raison pour laquelle je souhaite une présence humaine pour protéger

nos enfants à chaque entrée et sortie d'école. De ce fait, nous allons procéder au recrutement de retraités du bassin Chellois issus des métiers du secours, de la sécurité ou de l'enseignement. Ces « Agents Sécurité Ecoles » bénéficieront d'une formation spécialisée qui viendra compléter leur solide expérience professionnelle afin de mener à bien leurs missions. J'invite d'ailleurs tous les retraités qui le souhaitent à se rapprocher des services de la ville pour agir à nos côtés afin de veiller sur nos enfants. Ils viendront ainsi renforcer le travail réalisé par la Police municipale qui accueillera prochainement cinq Agent de Surveillance de la Voie Publique supplémentaires.

## « Une présence humaine pour protéger nos enfants à chaque entrée et sortie d'école »

De surcroit, j'ai également voulu permettre aux personnels éducatifs d'être en capacité de prévenir rapidement les services de police en cas de nécessité. Aussi, les écoles et les centres de loisirs seront désormais dotés d'un bip d'alerte directement relié à la Police municipale qui pourra ainsi intervenir dans les meilleurs délais. Certain que l'ensemble des Chellois mesure l'attention que nous devons porter à nos enfants tout autant que la nécessité d'agir pour leur protection, je veux à nouveau vous faire part de notre entière détermination et de notre implication pour permettre à chacun de vivre en sécurité dans notre Ville.

Bien à vous, 

**Brice Rabaste**  
Votre Maire

## Notre plan en 4 actions

### 1 - LA PROTECTION DES BÂTIMENTS ET DE LEURS ACCÈS

•  
**La limitation des intrusions** par une consolidation, un rehaussement des clôtures et un renforcement des portillons et portes d'accès ;

•  
**La sécurisation des portails** donnant sur les cours d'école avec l'installation de barrières amovibles et un renforcement des portails contre les intrusions de véhicules ;

•  
**L'amélioration des contrôles** d'accès extérieurs par la généralisation de visiophones ;

•  
La pérennisation des dispositions du plan Vigipirate par la neutralisation définitive de toutes les places de stationnement aux abords des établissements.

### 2 - LA MISE EN PLACE D'UNE ALERTE INTRUSION EN LIEN AVEC LA POLICE MUNICIPALE

•  
Des boîtiers dans chaque école pour les Directeurs et personnes habilitées.

### 3 - LE RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE HUMAINE AUX ENTRÉES ET SORTIES DES ÉCOLES

•  
Un Agent Sécurité Ecole posté à chaque entrée et sortie.

### 4 - UN PLAN PLURIANNUEL DE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE VIDÉO-PROTECTION

•  
Le déploiement de nouvelles caméras de Vidéo-protection en priorité sur les établissements scolaires aux abords extérieurs.